

**PROGRAMME VIE DE L'ELEVE – BOP 230  
EMPLOIS DES PERSONNELS ASSISTANTS D'EDUCATION**

La dotation en assistants d'éducation (AED) de l'académie ne varie pas à la rentrée 2015.

L'académie avait fait le choix d'accompagner les élèves inscrits sur places labellisées en internat d'excellence jusqu'à leur fin de scolarité (soit en juin 2015 en lycée et en juin 2016 en collège). Les moyens d'assistants pédagogiques ont ainsi été maintenus dans les établissements concernés.

A la rentrée 2015, il n'y aura plus d'élèves scolarisés au titre de l'internat d'excellence dans les lycées. Seul le collège de Blainville sur Orne accueillera encore 2 élèves, scolarisés en troisième, à la rentrée 2015.

Il est ainsi proposé de redéployer les moyens attribués au titre de l'internat d'excellence vers des établissements présentant un déficit par rapport au barème académique et dont le pourcentage de variation est supérieur à 20%.

<b>Etablissement</b>	<b>Proposition de retrait en ETP</b>
LP J. Jooris Dive sur Mer	-0,5
LPO P. et M. Curie Saint Lô	-0,5
LGT Navarre Alençon	-0,5

<b>Etablissement</b>	<b>Ecart (en ETP et %)</b>	<b>Proposition d'abondement en ETP</b>
LP Guibray Falaise	-0,9 (30%)	+ 0,5
LP Mermoz Vire	- 1,9 (32,76%)	+ 0,5
LP Mezen Alençon	- 2,25 (31,88%)	+ 0,5